

Compte Rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 12 juillet 2021 à 20 h 00

Date de convocation du conseil : jeudi 8 juillet 2021

Nombre de membres du conseil en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Mme Marie PAILLONCY

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Nicolas HIRSCH, ~~Véronique JON~~, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, ~~Véronique MARTINEZ~~, Bruno MUNDA, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Stéphanie GUERIN a donné procuration à M. Pascal LEBRUN, Mme Véronique MARTINEZ a donné procuration à M. Alain DRIOT.

✓ Désignation du secrétaire de séance

Mme PAILLONCY est désignée secrétaire de séance par le conseil municipal.

✓ Approbation du compte rendu du conseil du mardi 15 juin 2021

Approuvé à l'unanimité

✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Décision 2021-04 : signature du contrat de fourniture de repas au restaurant scolaire pour les années 2021 - 2022 / 2022 - 2023 / 2023 - 2024, avec la société SHCB située 100 Rue Luzais 38070 Saint QUENTIN FALLAVIER, pour un montant par repas de 2,55 € H.T., soit de 2,70 € TTC

Il est précisé que la participation des parents prend en compte les frais de personnels péri scolaire sur le temps de cantine.

Commission Finances Locales / Gestion du Personnel / Economie Locale

✓ Agent communal pour la bibliothèque

Depuis novembre 2020, la bibliothèque d'Alix n'a plus d'agent communal salarié.

Pour rappel, l'agent communal dédié à la bibliothèque occupait un poste à raison de 6h30 par semaines scolaires, réparties entre le lundi après-midi (4 heures) et le vendredi matin (2h30).

La fiche de poste mensuelle correspondante était la suivante (sur 4 semaines) :

- 6 heures : Lien avec l'école et la micro-crèche.
- ½ heure : Réunion avec les bénévoles.
- 12 heures : Echanges avec les partenaires, traitement des mails, organisation des animations et des expositions.
- 5 heures : Fonctionnement général de la bibliothèque et lien avec les bénévoles.
- 2 heures 30 : Permanence d'accueil du public.

Il est proposé de réfléchir à l'embauche ou non d'un nouvel agent pour occuper ce poste et aux missions qui lui seraient éventuellement confiées.

Axe de réflexion :

- concernant l'ouverture au public, privilégier les ouvertures tous les samedis.
- accueil de l'école.

Le conseil à l'unanimité, est d'accord pour l'embauche d'un nouvel agent et qu'un essai soit fait avec des ouvertures tous les samedis jusqu'à fin décembre 2021.

Les missions, la formation et les horaires sont à préciser.

Commission Travaux et Voirie

✓ **Point sur l'alarme incendie de l'école et du bâtiment périscolaire**

Il a été ajouté des détections, détecteurs, sirènes au précédent devis.

Le devis de 16 731,22 € TTC est accepté au vue de l'urgence. Une décision modificative du budget sera présentée au prochain conseil du 31/08/2021.

Le bardage en bois du module scolaire ne sera pas effectué cet été, faute de matières premières.

✓ **Retour sur la réunion publique du 5 juillet 2021 concernant la sécurisation du village et la pollution du ruisseau d'Alix.**

50 personnes ont participé, avec de nombreux échanges.

Dans l'ensemble, les Aliois étaient satisfaits de la présentation du projet sur la RD76, la montée du Perroux ainsi que la sécurisation de la montée du cardinal Fesch et de la rue de l'Eglise.

Il en est de même pour l'information sur la pollution du ruisseau d'Alix.

✓ **Réfection des chaussées d'Alix**

Dès que le temps le permettra, les chaussées d'Alix seront refaites.

En ce qui concerne le mur en pierres dorées le long de la RD 76 : des échanges sont toujours en cours avec le Département pour trouver une solution.

Commission Urbanisme

✓ **Révision du PPRNI (Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation) du bassin versant de l'Azergues : consultation sur les projets de cartes de zonages et le règlement.**

Le plan de prévention des risques naturels d'inondation du bassin versant de l'Azergues approuvé en 2008 est en phase de révision. Conformément à l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2019 prescrivant la révision du plan de prévention de l'Azergues, les élus de la commune d'Alix sont associés à l'élaboration du projet de plan.

La commune d'Alix étant intégralement située hors zone d'aléa de débordement de l'Azergues et de ses affluents, elle sera située en zone dite « blanche » du futur plan de prévention. Cette zone a pour but de traiter principalement de la gestion des eaux pluviales.

Les élus sont invités à faire part de leurs observations auprès de la préfecture avant le 1 septembre 2021.

Avis du conseil municipal : Le conseil municipal à l'unanimité, indique que le réseau VIGICRUE place le ruisseau d'ALIX en risque de débordement. Le PLU, approuvé en 2018, au travers de sa carte d'aléa, fait apparaître des zones et habitations inondables. Il est demandé au PPRNI de tenir compte de ces précisions afin de gérer l'ensemble des eaux pluviales.

Questions diverses :

Le 9 juillet 2021, Alix a été reconnu en état de catastrophes naturelles sur l'épisode de sécheresse de l'été 2020. Les habitants ont 10 jours pour se déclarer. Une communication va être faite sur le site internet, PanneauPocket et le panneau d'affichage.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h35 Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 31 août 2021 à 20h00.

Suivent les signatures :

Les conseillers municipaux

Marina AFLALO

Frédérique BURTIN

Alain DRIOT

Franck DUMOULIN

Fabien DUPIN

Norddine GUEDAMI

~~Stéphanie GUERIN~~

Nicolas HIRSCH

~~Véronique JON~~

Audrey MAIALE

~~Véronique MARTINEZ~~

Bruno MUNDA

Franck SUBERT

La secrétaire

Marie PAILLONCY

Le Maire

Pascal LEBRUN



